EUROMASTER
Pneus et Entretien Véhicules

VOUS ÊTES ENTRE DE BONNES MAINS
euromaster.fr

BON DE LIVRAISON

EUROMASTER
3035_EUROMASTER BELFORT
AVENUE DE LAURENCIE

90000 BELFORT
03 84 22 48 91 / Fax: 03 84 28 63 80

B60680445
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT
B60680445
COMMUN - PARC BELFORT MONTBELIARD 1
1 AVENUE DE LA GARE TGV

90400 MEROUX

Techniciens: BACHIR D

Numéro: 30351800540
Date: 14/11/18 15:00

BT: 30351851105

IMMATRICULATION CX-425-PM
KILOMETRAGE 46377
Commentaire: Cde · 2018.223 ·

Article	Quantité	TVA	Tarif HT	R1	R2	R3	Montant HT
DEPOSE POSE ROUE TOURISME <=16 POUCES	4,00	20	7,00				28,00

Total HT	TVA 20,0 %	TVA 0,0 %	TVA 0,0 %	Total TVA	TOTAL TTC
28,00	5,60	0,00	0,00	5,60	33,60

Devise EURO

* Information d'étiquetage : Economie de carburant / Adhérence sur sol mouillé / Bruit exterieur (Onde) / Bruit exterieur (dB)

Signature:

euromaster.fr
Achat produits & services
Trouver un centre
Devis gratuit
Rendez-vous en ligne
papiers Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Euromaster France - SNC au capital de 29.217.520 Euros - Siège social : 180, avenue de l'Europe - 38330 MONTBONNOT - Locataire-gérant du fonds de commerce des Sociétés
SOCIETE NATIONALE DES ETABLISSEMENTS PIOT PNEU,ADARAN, JEAN ESTAGER & CIE, OXYMORE - 392527404 RCS Grenoble - Siret 392 527 404 04670 - Code APE 4531 Z - TVA Intracommunautaire FR 90 392 527 404

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

Reçu le
17 SEP. 2021
SMTC

PEUGEOT

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 17/09/2021 ECHEANCE 17/09/2021
FACTURE 2021/71445708

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

Imp. LEMOYNE - Tél. 03 86 87 62 62 - IMPRIMVERTE - 94472

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2021/71445708	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1.3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Remplacement Rétro D (cassé). **FACTURATION SUR CHORUS OBLIGATOIRE**							
REMPLACEMENT RETROVISEUR EXTERIEUR	81006A	0,30	2	73,85	10,00	66,46	19,94
RETROVISEUR EXTERIEUR	1674183280	1	2	223,63	15,00	190,09	190,09
VIS	1674183380	1	2	6,82	10,00	6,14	6,14
VIS	1674183380	2	2	6,82	10,00	6,14	12,28
Sous-Total Pièces (208,51)							
Sous-Total Intervention 228,45							
FORFAIT B TO B RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30							
FORFAIT B TO B RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30	95R48A03FR03(		2	128,33		128,33	128,33
FILTRE A HUILE	00001109CJ	1					
Huile moteur 05W30 B71 2290 (C2) V	1UT9000	3,20					
LIQUIDE DE LAVE GLACE -20°C (1L)	1611909180	1					
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	95R48A	1					
LIQUIDE REFROID	1637854880	1					
Sous-Total Intervention 128,33							
FORFAIT B TO B FILTRE D'HABITACLE							
FORFAIT B TO B FILTRE D'HABITACLE	95R17A01FR02(		2	30,00		30,00	30,00

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 17/09/2021 ECHEANCE 17/09/2021
FACTURE 2021/71445708

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2021/71445708	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Prix unitaire net hors taxe	Montant
FILTRE HABITACLE PARTICULE	00006479E0	1				
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	95R17A	0,20				
Sous-Total Intervention 30,00						
FORFAIT B TO B LIQUIDE DE FREIN						
FORFAIT B TO B LIQUIDE DE FREIN	95R02A01FR02(		2	36,67	36,67	36,67
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	1				
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN ENTRETIEN	95R02A	0,50				
Sous-Total Intervention 36,67						
FORFAIT B TO B FILTRE À GASOIL						
FORFAIT B TO B FILTRE À GASOIL	95R03A01FR02(		2	85,00	85,00	85,00
FILTRE DECANTEUR	1606384980	1				
REMPLACEMENT FILTRE A GAZOLE COMPLET ENTRETIEN	95R03A	0,30				
Sous-Total Intervention 85,00						
FORFAIT B TO B FILTRE À AIR						
FORFAIT B TO B FILTRE À AIR	95R04A01FR02(		2	30,00	30,00	30,00
ELEMENT FILTRANT FILTRE D'AIR	1609851280	1				
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR ENTRETIEN	95R04A	0,10				

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 17/09/2021 ECHEANCE 17/09/2021
FACTURE 2021/71445708

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2021/71445708	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité au temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Sous-Total Intervention 30,00							
FORFAIT B TO B COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES							
FORFAIT B TO B COURROIE D'ENTRAÎNEMENT ACCESSOIRES			2	36,67		36,67	36,67
COURROIE STRIEE	00005750ZV	1					
REMPLACEMENT COURROIE D'ACCESSOIRES ENTRETIEN	95R50A	0,20					
Sous-Total Intervention 36,67							
FORFAIT B TO B DÉPOSE-REPOSE DES TAMBOURS DE FREIN ARRIÈRE							
FORFAIT B TO B DÉPOSE-REPOSE DES TAMBOURS DE FREIN ARRIÈRE			2	11,67		11,67	11,67
DEPOSE-POSE 2 TAMBOURS DE FREINS ARRIERE ORGANE DEPOSE	42025A	0,20					
E:NETOYN FREIN	1636264280	1					
Sous-Total Intervention 11,67							
CTR éclairage, remplacer ampoule (apparemment éclaireur de plaque AR).							
DEPOSE-POSE ECLAIREURS DE PLAQUE DE POLICE	63012A	0,30	2	73,85	5,00	70,16	21,05
LAMPE	00006216A1	1	2	2,54	25,00	1,90	1,90

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 17/09/2021 ECHEANCE 17/09/2021
FACTURE 2021/71445708

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2021/71445708	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Sous-Total Intervention 22,95							
Suite CT (voir copie), déséquilibre freins AR avec contre visite.							
DEPOSE-POSE SIEGES AV 2 COTES	42120E	0,50	2	73,85	5,00	70,16	35,08
REGLAGE FREIN DE PARKING	47001A	1	2	73,85	5,00	70,16	70,16
Sous-Total Main d'Oeuvre (105,24)							
Sous-Total Intervention 105,24							
Remplacement cable positif de batterie.							
REMPLACEMENT CABLE POSITIF DE BATTERIE	65135A	0,60	2	73,85	5,00	70,16	42,10
CABLE POSITIF DE BATTERIE	1608244280	1	2	38,72	5,00	36,78	36,78
Sous-Total Intervention 78,88							
Bon de commande: 2021.161							

Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C.
793,86	2	20,00	158,76		952,62

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
2021/71445708	525750	340728
17/09/2021		952,62

MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 13/06/2022 ECHEANCE 13/06/2022
FACTURE 2022/71450172

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

Imp. LEROYER - Tél. 03 86 87 62 62 - IMPRIM'VERT® - 944

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2022/71450172	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	85399	345931

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
CLAQUEMENT A L'AVT							
REMPLACEMENT COUPELLES D'APPUI AMORTISSEURS AVANT 2 COTES	52000A	2,60	2	75,85		75,85	197,21
- ESSAI APRES TRAVAUX	95004A	0,25	2	85,69		85,69	21,42
RECHERCHE DE PANNE DIAGNOSTIC - 5	99D05A	0,50	2	90,00		90,00	45,00
Sous-Total Main d'Oeuvre (263,63)							
E:KIT BUTEE SUSPENSION AV PSA	1638383480	1	2	48,78		48,78	48,78
(MUL) ECROU AUTOFREINE	0000508918	2	2	1,34		1,34	2,68
(MUL) ECROU AUTOFREINE	0000564426	6	2	3,95		3,95	23,70
E:BUTEE SUSP AV	1638383380	1	2	48,78		48,78	48,78
Sous-Total Pièces (123,94)							
Sous-Total Intervention 387,57							
USURE PNEUMATIQUE CTRL PARRALELISME							
CONTROLE ET REGLAGE GEOMETRIE DU TRAIN AV	35007A	0,70	2	90,00		90,00	63,00
Sous-Total Intervention 63,00							
DOUBLE DE CLE SIMPLE							
APPRENTISSAGE CLEFS	61080A	0,40	2	75,85		75,85	30,34
CLE DE VERROU	1612368180	1	2	60,38		60,38	60,38

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escom
Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'int
légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les som
exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrem
d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Comme
les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 13/06/2022 ECHEANCE 13/06/2022
FACTURE 2022/71450172

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

Imp. LEROYER - Tél. 03 86 87 62 62 - IMPRIM'VERT® - 94

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2022/71450172	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	85399	345931

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Sous-Total Intervention 90,72							
Taxe ecologique 1,84							

☐ Chèque ☐ CB ☐ Espèce

Vous allez être contacté pour donner votre opinion sur notre service.

☐ TRÈS SATISFAIT ☐ MÉCONTENT

Temps facturé au temps barêmé

(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C.
543,13	2	20,00	108,63		**651,76**

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escom
Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'int
légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les som
exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvren
d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Comm
les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

123 PARE-BRISE
la vraie bonne surprise

SAS AMS - MONTBELIARD (AUDINCOURT) 88951564900016
2 Allée du Chêne, FR38889515649
25400 Audincourt 1000
audincourt@123parebrise.fr 03 56 66 00 71

Mon véhicule / CX-425-PM

Marque : PEUGEOT Kilométrage : 86323
Modèle : BIPPER 08-
N° de série : VF3AAFHZ0D8402087
Mise en circulation : 05/08/2013

Mes coordonnées

SYNDICAT MIXTE Des Transports
1 AVENUE DE LA GARE TGV CS30602
90400 MEROUX MOVAL
06 25 95 94 65

Mon bris de glace

Date : 26/06/2022 Vitrage : Remplacement pare-brise
Lieu : 90000 BELFORT
Circonstances : Evénement naturel

Mon assurance

Compagnie : MMA IARD
Agent/courtier : Siège
N° de contrat : 128872350
N° de sinistre : .

MA FACTURE N°F-30402029

Date : 07/07/2022
N° devis : DC20220706-1000
N° OR : O20220706-30401687

Désignation	Qte	Tarif HT	R	Tarif Net	Total HT	TVA
PARE-BRISE VERT (PORTES AR VITREES) PEUGEOT BIPPER 08-	1,00	507,30	0,00	507,30	507,30	101,46
ENJOLIVEUR PARE-BRISE PEUGEOT BIPPER 08-	1,00	117,52	0,00	117,52	117,52	23,50
PRODUITS CONNEXES (Consommables de protection, consommables de découpe, produits nettoyants, produits dégraissants, applicateurs, produits de traitement,...)	1,00	20,90	0,00	20,90	20,90	4,18
KIT COLLAGE SECHAGE RAPIDE 1 HEURE	1,00	62,00	0,00	62,00	62,00	12,40
Main d'oeuvre T2	3,00	89,99	0,00	269,97	269,97	53,99
PARTICIPATION RECYCLAGE DES DECHETS	1,00	8,50	0,00	8,50	8,50	1,70

Garantie impact à vie : Pare-brise
Garantie casse 1 an : Pare-brise

Date d'échéance : 28/07/2022

Liste des règlements

Le 07/07/2022 : 197,23€ en Virement

Total pièces : 716,22
Total MO HT : 269,97

Total HT :	986,19€
Total TVA :	197,23€
Total TTC à payer :	**1 183,42€**

IBAN : FR76 3002 7175 2800 0200 9710 111
BIC : CMCIFRPP

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€, conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code du commerce. Pas d'escompte pour paiement anticipé, passée la date d'échéance, tout paiement différé entraine l'application d'une pénalité de 3 fois de taux d'intérêt légal (Loi n°92-1442 du 31 décembre 1992) Assurance professionnelle : responsabilité civile obligatoire, souscrite auprès de AXERIA, valable en France

SASU EASPORTMECA

AGENT PEUGEOT
69 FG DE BELFORT 90100 DELLE France
SASU au capital de 10000,00€
Tel : 03.84.55.02.02
email : easportmeca90@gmail.com
SIRET : 91428975600019 - APE : 4520A
FR86914289756 RCS : Belfort B 914 289 756

SMTC
1 Avenue de la Gare
Jonxion 1
90400 MEROUX

Facture n°1/2211/101174

Date : 29/11/2022

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° immatriculation	Kilométrage	N° commande
1 201 150	109 925		PEUGEOT BIPPER VU	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	90 170	

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Travaux réaliser							
SELON BON DE COMMANDE N°2022.264							
E:MECANISME LEVE-VITRE PSA	1629052080	1,00	1	81,53		81,53	81,53
REMPLACEMENT MECANISME LEVE	92181A	0,40	1	72,52		72,52	29,01
VITRE PORTE LAT AVD BATTANTE -							
GUIDE DE VITRE DE PORTE	922748	1,00	1	4,42		4,42	4,42
AGRAFE FIX GARNITURE	9345A1	6,00	1	1,99		1,99	11,94
LEVE VITRE AVD							

www.peugeot.fr

En votre aimable règlement 29/11/2022 152,28 €

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.
126,90	1	20,00	25,38	152,28

Total TTC 152,28 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
1 201 150	109 925	

29/11/2022 — **Total T.T.C. 152,28 €**

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION DE FACTURE.
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT: "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à une fois et demie le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse. RESERVES DE PROPRIETE: Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises."
ATTRIBUTION DE COMPETENCE: En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

SASU EASPORTMECA

AGENT PEUGEOT
69 FG DE BELFORT 90100 DELLE France
SASU au capital de 10000,00€
Tel : 03.84.55.02.02
email : easportmeca90@gmail.com
SIRET : 91428975600019 - APE : 4520A
FR86914289756 RCS : Belfort B 914 289 756

SMTC
1 Avenue de la Gare
Jonxion 1
90400 MEROUX

Facture n°1/2308/103325

Date : 08/08/2023

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
1 204 296	109 925		PEUGEOT BIPPER VU	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	99 264	

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Travaux réaliser							
SELON BON DE COMMANDE N°2023.177							
REMPLACEMENT DISQUES ET PLAQUETTES AVANT							
E:4 PLAQUETTES FREIN AV AM	1617283380	1,00	1	73,66		73,66	73,66
REMPLACEMENT 2 DISQUES FREIN AVANT-	42055A	1,10	1	74,00		74,00	81,40
VIS FIXATION D'ETRIER DE FREIN	440556	4,00	1	5,41		5,41	21,64
E:2 DISQUES FREIN AV AM	1618879780	1,00	1	181,83		181,83	181,83
Sous-total REMPLACEMENT DISQUES ET PLAQUETTES AVANT							**358,53 €**

www.peugeot.fr

En votre aimable règlement 08/08/2023 430,24 €

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.
358,53	1	20,00	71,71	430,24

Total TTC 430,24 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
1 204 296	109 925	

08/08/2023

Total T.T.C.
430,24 €

VALEUR EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION DE FACTURE.
Acceptant le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration fiscale.
MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT: "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à une fois et demie le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse. RESERVES DE PROPRIETE: Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises."
ATTRIBUTION DE COMPETENCE: En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le si

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE FACTURE ECHEANCE /

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
/	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Remplacement Rétro D (cassé). FACTURATION SUR CHORUS OBLIGATOIRE							
REMPLACEMENT RETROVISEUR EXTERIEUR	81006A	0,30	2	73,85		73,85	22,16
RETROVISEUR EXTERIEUR	1674183280	1	2	223,63		223,63	223,63
VIS	1674183380	1	2	6,82		6,82	6,82
Sous-Total Pièces (230,45)							
Sous-Total Intervention 252,61							
FORFAIT B TO B RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30							
FORFAIT B TO B RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI-POLLUTION 5W30	95R48A03FR03(		2	128,33		128,33	128,33
FILTRE A HUILE	00001109CJ	1					
Huile moteur 05W30 B71 2290 (C2) V	1UT9000	3,20					
LIQUIDE DE LAVE GLACE -20°C (1L)	1611909180	1					
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	95R48A	1					
LIQUIDE REFROID	1637854880	1					
Sous-Total Intervention 128,33							
FORFAIT B TO B FILTRE D'HABITACLE							
FORFAIT B TO B FILTRE D'HABITACLE	95R17A01FR02(		2	30,00		30,00	30,00
FILTRE HABITACLE PARTICULE	00006479E0	1					

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE FACTURE ECHEANCE /

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

Imp. [illegible] - Tél. 03 [illegible] - [illegible] - 9A432

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
/	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
REMPLACEMENT FILTRE A POLLEN ENTRETIEN	95R17A	0,20					
Sous-Total Intervention 30,00							
FORFAIT B TO B LIQUIDE DE FREIN							
FORFAIT B TO B LIQUIDE DE FREIN	95R02A01FR02(		2	36,67		36,67	36,67
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	1					
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN ENTRETIEN	95R02A	0,50					
Sous-Total Intervention 36,67							
FORFAIT B TO B FILTRE À GASOIL							
FORFAIT B TO B FILTRE À GASOIL	95R03A01FR02(		2	85,00		85,00	85,00
FILTRE DECANTEUR	1606384980	1					
REMPLACEMENT FILTRE A GAZOLE COMPLET ENTRETIEN	95R03A	0,30					
Sous-Total Intervention 85,00							
FORFAIT B TO B FILTRE À AIR							
FORFAIT B TO B FILTRE À AIR	95R04A01FR02(		2	30,00		30,00	30,00
ELEMENT FILTRANT FILTRE D'AIR	1609851280	1					
REMPLACEMENT ELEMENT DE FILTRE A AIR ENTRETIEN	95R04A	0,10					
Sous-Total Intervention 30,00							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 624-122 du Code de Commerce les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE FACTURE ECHEANCE /

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
/	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1.3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Prix unitaire net hors taxe	Montant
FORFAIT B TO B COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES						
FORFAIT B TO B COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES	[illegible]		2	36,67	36,67	36,67
COURROIE STRIEE	00005750ZV	1				
REMPLACEMENT COURROIE D'ACCESSOIRES ENTRETIEN	95R50A	0,20				
Sous-Total Intervention 36,67						
FORFAIT B TO B DÉPOSE-REPOSE DES TAMBOURS DE FREIN ARRIÈRE						
FORFAIT B TO B DÉPOSE-REPOSE DES TAMBOURS DE FREIN ARRIÈRE	[illegible]		2	11,67	11,67	11,67
DEPOSE-POSE 2 TAMBOURS DE FREINS ARRIERE ORGANE DEPOSE	42025A	0,20				
E:NETOYN FREIN	1636264280	1				
Sous-Total Intervention 11,67						
CTR éclairage, remplacer ampoule (apparemment éclaireur de plaque AR).						
DEPOSE-POSE ECLAIREURS DE PLAQUE DE POLICE	63012A	0,30	2	73,85	73,85	22,16
LAMPE	00006216A1	1	2	2,54	2,54	2,54
Sous-Total Intervention 24,70						

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

PEUGEOT

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE FACTURE ECHEANCE
/

Vous avez été accueilli par Alexandre PELTIER

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
/	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	76828	340728

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
Suite CT (voir copie), déséquilibre freins AR avec contre visite.							
REMPLACEMENT CABLE POSITIF DE BATTERIE	65135A	0,60	2	73,85		73,85	44,31
DEPOSE-POSE SIEGES AV 2 COTES	42120E	0,50	2	73,85		73,85	36,93
REGLAGE FREIN DE PARKING	47001A	1	2	73,85		73,85	73,85
Sous-Total Main d'Oeuvre (155,09)							
(MUL) ECROU HEXAGONAL	0000693255	1	2	0,22		0,22	0,22
CABLE POSITIF DE BATTERIE	1608244280	1	2	38,72		38,72	38,72
Sous-Total Pièces (38,94)							
Sous-Total Intervention 194,03							
						Taxe ecologique	5,53

Bon de commande: 2021.161

Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C.
835,21	2	20,00	167,03		**1 002,24**

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
/	525750	340728
		1 002,24

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

LEROYER Impression - Tél. 03 86 87 62 62 - 9447

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
VERIF 112321 KMS							
Sous-Total Intervention							
VOIR JOINT PORTE PASSAGER							
Sous-Total Intervention							
FEU DE PLAQUE ARR DYSFONCTIONNE							
Sous-Total Intervention							
VOYANT AIR BAG							
Sous-Total Intervention							
FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 5W30							
FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 5W30			2	173,33		173,33	173,33
Huile moteur 05W30 B71 2290 (C2) V	1UT9000	3,20					
LIQUIDE DE LAVE GLACE -20°C (1L)	1611909180	1					
FILTRE A HUILE	00001109CJ	1					
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	95R48A	1					
Sous-Total Intervention 173,33							
FORFAIT EXPERT CONTRÔLE DU NIVEAU DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escomp
Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'inté
légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les somm
exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvreme
d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commer
les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

LEROYER Impression - Tél. 03 86 87 62 62 - 9447

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDI 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
FORFAIT EXPERT CONTRÔLE DU NIVEAU DE L'HUILE DE VITESSES MANUELLE	95R19A01FR01		2	8,33		8,33	8,33
CONTROLE NIVEAU HUILE B V M ENTRETIEN	95R19A	0,10					
Sous-Total Intervention 8,33							
FORFAIT EXPERT LIQUIDE DE FREIN							
FORFAIT EXPERT LIQUIDE DE FREIN	95R02A01FR01		2	55,00		55,00	55,00
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	1					
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN ENTRETIEN	95R02A	0,50					
Sous-Total Intervention 55,00							
FORFAIT EXPERT FILTRE À GASOIL							
FORFAIT EXPERT FILTRE À GASOIL	95R03A01FR01		2	130,00		130,00	130,00
FILTRE DECANTEUR	1606384980	1					
REMPLACEMENT FILTRE A GAZOLE COMPLET ENTRETIEN	95R03A	0,30					
Sous-Total Intervention 130,00							
FORFAIT EXPERT COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES							
FORFAIT EXPERT COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES	95R04A01FR01		2	60,00		60,00	60,00
COURROIE STRIEE	00005750ZV	1					

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompt
Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intér
légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les somm
exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvreme
d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerc
les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT
SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

LEROYER Impression - Tél. 03 86 87 62 62 - 9447

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Prix unitaire net hors taxe	Montant
REMPLACEMENT COURROIE D'ACCESSOIRES ENTRETIEN	95R50A	0,20				
Sous-Total Intervention 60,00						
AMPOULE PLAQUE						
LAMPE	00006216A1	1	2	3,00	3,00	3,00
Sous-Total Intervention 3,00						
					Taxe ecologique	2,54

Temps facturé au temps barêmé
(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.
432,20	2 20,00	86,45		**518,65**

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
2025/71465533	525750	365440
28/04/2025	**518,65**	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompt
Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intér
légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les somm
exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvreme
d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerc
les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NÉDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

Imprimé par [illegible] - Tél. 03 86 87 62 62 - 94472

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT Bipper Confort 117 L1 1.3L HDi 75	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
VERIF 112321 KMS							
Sous-Total Intervention							
VOIR JOINT PORTE PASSAGER							
Sous-Total Intervention							
FEU DE PLAQUE ARR DYSFONCTIONNE							
Sous-Total Intervention							
VOYANT AIR BAG							
Sous-Total Intervention							
FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 5W30							
FORFAIT EXPERT RÉVISION HUILE DE SYNTHÈSE ANTI POLLUTION 5W30			2	173,33		173,33	173,33
Huile moteur 05W30 B71 2290 (C2) V	1UT9000	3,20					
LIQUIDE DE LAVE GLACE -20°C (1L)	1611909180	1					
FILTRE A HUILE	00001109CJ	1					
- OPERATIONS SYSTEMATIQUES D'ENTRETIEN -	95R48A	1					
Sous-Total Intervention 173,33							
FORFAIT EXPERT CONTRÔLE DU NIVEAU DE BOÎTE DE VITESSES MANUELLE							

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, sans mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

LEROYER Impression - Tél 03 86 87 62 62 - 94472

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Bipper Confort 117 L1 1.3L HDi 75

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe		Prix unitaire net hors taxe	Montant
FORFAIT EXPERT CONTRÔLE DU NIVEAU DES VITESSES MANUELLE	95R19A01FR01		2	8,33		8,33	8,33
CONTROLE NIVEAU HUILE B V M ENTRETIEN	95R19A	0,10					
Sous-Total Intervention 8,33							
FORFAIT EXPERT LIQUIDE DE FREIN							
FORFAIT EXPERT LIQUIDE DE FREIN	95R02A01FR01(		2	55,00		55,00	55,00
LIQUIDE DE FREIN	1610725580	1					
REMPLACEMENT LIQUIDE DE FREIN ENTRETIEN	95R02A	0,50					
Sous-Total Intervention 55,00							
FORFAIT EXPERT FILTRE À GASOIL							
FORFAIT EXPERT FILTRE À GASOIL	95R03A01FR01(		2	130,00		130,00	130,00
FILTRE DECANTEUR	1606384980	1					
REMPLACEMENT FILTRE A GAZOLE COMPLET ENTRETIEN	95R03A	0,30					
Sous-Total Intervention 130,00							
FORFAIT EXPERT COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES							
FORFAIT EXPERT COURROIE D'ENTRAÎNEMENT DES ACCESSOIRES	95R04A01FR01(		2	60,00		60,00	60,00
COURROIE STRIEE	00005750ZV	1					

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° document	N° client	N° commande

MODALITÉS ET CONDITIONS DE REGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce. Les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement."

SAS NÉDEY MONTBELIARD

CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DUPLICATA

DATE 28/04/2025 ECHEANCE 28/04/2025
FACTURE 2025/71465533

Vous avez été accueilli par Toni MARTINS

LEROYER Impression - Tél. 03 86 87 62 62 - 94472

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71465533	525750		PEUGEOT	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	112803	365440

Bipper Confort 117 L1 1.3L HDi 75

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Prix unitaire net hors taxe	Montant
REMPLACEMENT COURROIE D'ACCESSOIRES ENTRETIEN	95R50A	0,20				
Sous-Total Intervention 60,00						
AMPOULE PLAQUE						
LAMPE	00006216A	1	2	3,00	3,00	3,00
Sous-Total Intervention 3,00						
					Taxe ecologique 2,54	

Temps facturé au temps barêmé

(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration				Total T.T.C.
432,20	2	20,00	86,45		**518,65**

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
2025/71465533	525750	365440
28/04/2025		**518,65**

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquer au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement".

SAS NEDEY MONTBELIARD
CONCESSIONNAIRE - REPARATEUR AGREE
DISTRIBUTEUR DE PIECES DE RECHANGE PEUGEOT

SAS NEDEY MONTBELIARD
Etablissement de Belfort
21 Boulevard Henri Dunant
90000 BELFORT
SIRET 79443442300032
TVA IntraCEE FR89794434423
Tél 03 84 57 12 12

Mon rdv en ligne sur : rendezvousenligne.peugeot.fr

SYND MIXTE TRANSPORT COMMUN

1 AV DE LA GARE TGV
90400 MEROUX

N° TVA CEE :

DATE 29/09/2025 ECHEANCE 29/09/2025
FACTURE 2025/71467727

Vous avez été accueilli par Jonathan LUTZ

LEROYER imprimeur - Tél 03 86 87 62 62 - 94472

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
2025/71467727	525750		PEUGEOT	VF3AAFHZ0D8402087	CX-425-PM	115469	368301

Bipper Confort 117 L1 1,3L HDi 75

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Prix unitaire net hors taxe	Montant
VEHICULE DEPOSE SUITE A UN CT NON CONFORME						
AMORTISSEURS ARG ENDOMMAGE						
REMPLACEMENT AMORTISSEURS AR 2 COTES	52009A	1	2	119,92	119,92	119,92
AMORTISSEUR DE SUSPENSION AR	1609618480	2	2	110,48	110,48	220,96
(MUL) VIS A EMBASE	0000522315	4	2	10,00	10,00	40,00
Sous-Total Pièces (260,96)						
Sous-Total Intervention 380,88						
					Taxe ecologique 2,61	

Temps facturé au temps barêmé

(*) temps facturé au temps passé

Le nettoyage de votre véhicule est offert, hors restriction d'eau.

Total hors taxe	Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C.
383,49	2	20,00	76,70	460,19

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

N° document	N° client	N° commande
2025/71467727	525750	368301
29/09/2025		460,19

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÉGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Dans le cas d'une vente ou prestation de service réalisée par une activité professionnelle, il sera appliqué des pénalités de retard calculées sur les sommes exigibles non payées à bonne date correspondant à trois fois le taux d'intérêt légal et ce, après une mise en demeure de payer restée infructueuse.
Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L441-10 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros pourra être appliquée au client.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 624-16 du Code de Commerce, les risques étant cependant transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.